

HEBERGEMENT Personnes âgées
TEMPORAIRE

UNITÉS DÉPENDANCE		MAISON JAUNE / MAISON BLEUE TROUBLES COGNITIFS	
Résidents		Ille & Vilaine	Autres départements
Tarif Hébergement / jour Personnes 60 ans et plus		64, 15 €	
Tarif Dépendance / jour Personnes 60 ans et plus ⁽¹⁾	Gir 1-2 > Recettes APA Solde usager	25, 58 € -18, 63 € 6, 95 €	25, 58 € 25, 58 €
	Gir 3-4 > Recettes APA Solde usager	16, 28 € -9, 33 € 6, 95 €	16, 28 € 16, 28 €
	Gir 5-6	6, 95 €	6, 95 €
Tarif total / jour Personnes 60 ans et plus		Gir 1-2 Gir 3-4 Gir 5-6	89, 73 € 80, 43 € 71, 10 €
Tarif total / jour Personnes moins de 60 ans		80, 01 €	
Facturation en cas d'absence (hospitalisation ou convenance personnelle) Application d'un forfait journalier venant en déduction du tarif/ jour selon les règles précisées dans le contrat de séjour			
Forfait hospitalier		20, 00 €	
Forfait hospitalier - établissement psychiatrique		15, 00 €	
Forfait charges variables relatives à la restauration et l'hôtellerie		13, 00 €	
Téléphone		5, 00 €	
Ouverture de ligne Communication		Refacturation sans majoration	
Linge Tarif / semaine	Entretien linge personnel	12, 50 €	
Repas Invité		12, 00 €	
Acompte / jour		23, 00 €	
Adhésion		33, 00 €	

Tarifs année 2021

Les Maisons de la Plumelière

HEBERGEMENT
Personnes en situation de handicap
Foyer de vie permanent
Tarif / jour ⁽²⁾

197, 26 €

Adhésion

33, 00 €

(1) Pour les résidents GIR 1 à 4 :

- Dont le dernier lieu d'habitation est en Ille et Vilaine, seul le talon dépendance (ou ticket modérateur) de 6, 95 € est facturé.

En complément, l'établissement perçoit directement du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine une dotation annuelle globale APA, en fonction du niveau de dépendance moyen de l'ensemble des résidents.

- Dont le dernier lieu d'habitation est hors département d'Ille et Vilaine, le tarif dépendance est facturé intégralement. Les résidents peuvent solliciter auprès de leur Conseil Départemental la prise en charge du différentiel. APA (25, 58 € - 6, 95 € pour les GIR 1-2 et 16, 28 € - 6, 95 € pour les GIR 3-4)

(2)

- Le tarif / jour inclut la participation financière du Conseil Départemental.

Le tarif réellement facturé au résident est calculé selon sa situation individuelle.

